



**Charte d'accès au Système d'Information
Géographique du REVOSIMA –
version 1.1 du 05 novembre 2019**

Objectif de la charte

La présente charte a pour but de définir les conditions d'accès au Système d'Information Géographique du REVOSIMA dédié à Mayotte, conçu, maintenu et hébergé à l'Ifremer de Plouzané, 29280.

Le site WebSIG **revosimaig** est un outil de travail destiné aux activités de recherche et de surveillance opérationnelle du réseau d'observations volcanologiques et sismologiques de la communauté scientifique française. Il sert à la visualisation des données géographiques en soutien à l'analyse scientifique.

En application des dispositions de l'article L. 311- 5 du code des relations entre le public et l'administration, les informations contenues dans **revosimaig** sont donc confidentielles et ne peuvent en aucun cas être diffusées, car elles pourraient notamment être utilisées et interprétées de façon abusive et avoir des implications graves en termes de protection civile. A ce titre, les données contenues dans **revosimaig** constituent des informations non communicables au sens des dispositions de l'article L. 311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

L'autorisation d'accès à ce site n'est donnée qu'aux personnes impliquées dans le suivi de la crise sismo-volcanique de Mayotte. **Elle peut aussi être accordée par le directeur adjoint de l'INSU, Eric Humler, missionné par le MESRI pour assurer la coordination scientifique de la crise sismo-volcanique de Mayotte.**

Les chercheurs impliqués qui souhaitent exploiter les données peuvent le faire mais dans le cadre de collaboration sur des projets de recherche identifiés et validés par les chefs de missions des campagnes océanographiques et le comité scientifique de gestion de crise. Tous les travaux sur ces données doivent faire l'objet d'une demande écrite au comité scientifique de gestion de crise.

Il est rappelé à l'ensemble des utilisateurs qu'en application de l'article L. 321-2 du code des relations entre le public et l'administration, les informations contenues dans **revosimaig** ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'une réutilisation en dehors des cas d'exploitation des données strictement encadrés par la présente charte.

Conditions d'accès

Seules les personnes autorisées peuvent accéder au portail **revosimaig**. Le droit d'accès est personnel et incessible. Chaque personne est responsable de l'utilisation qui en est faite. En outre, l'autorisation d'accès est soumise aux conditions suivantes :

- Avis favorable du comité de gestion scientifique de crise,
- Adhésion à la présente charte
- Respect des règles d'utilisation prévues dans cette charte.

Le droit d'accès au site pourra être modifié ou supprimé à tout moment sans préavis ni justification, sur décision du comité scientifique de gestion de crise de Mayotte.

Règles d'utilisation

L'utilisateur s'engage :

- à ne pas nuire par ses actions au bon fonctionnement des services du **revosimaig** ;
- à ne pas divulguer son mot de passe et son nom de login et à veiller à ce que personne ne les utilise à son insu ;
- à ne pas divulguer ni utiliser les informations et données scientifiques contenues sur ce site, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord écrit préalable du comité scientifique de gestion de crise de Mayotte ;
- à n'exercer aucun recours contre l'Ifremer, en cas de mauvais fonctionnement du site Web.

Engagement

Je soussigné, _____,

(prénom, nom, fonction, organisme)

déclare avoir lu la présente charte, en avoir compris les termes et m'engage à m'y conformer. Je comprends qu'en cas de violation de ces règles, l'Ifremer peut me refuser l'accès à ses installations, sans préjuger de poursuites légales qui pourraient être engagées contre moi.

Date :

Signature